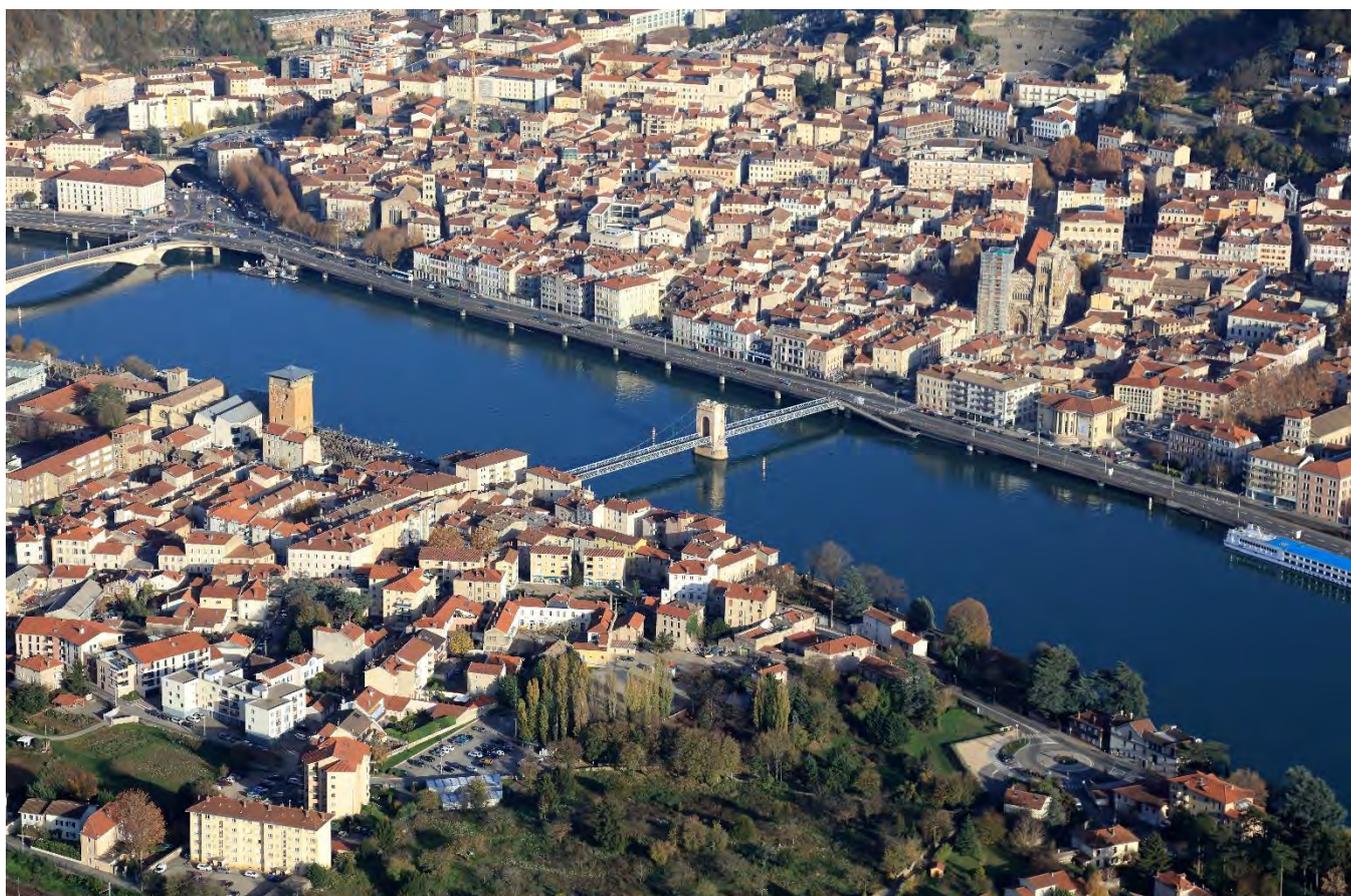


COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Rapport de présentation

**Conseil communautaire
du 29 juin 2021**



SOMMAIRE

1	– EXERCICE 2020 : L'AGGLO RESISTE A LA CRISE, PRESERVE SES EQUILIBRES ET SOUTIENT L'ACTIVITE.....	p 5
2	– VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020	p 7
	2.1 – LES RESULTATS DE L'EXERCICE PAR BUDGETS	
	2.2 – L'EPARGNE BRUTE ET NETTE	
	2.3 – LES TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES	
3	– BUDGET PRINCIPAL : EXECUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	p 13
	3.1 – VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES	
	3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES	
4	– BUDGETS ANNEXES : EXECUTION EN FONCTIONNEMENT.....	p 21
	4.1 – LE BUDGET DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	
	4.2 – LE BUDGET DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES	
	4.3 – LE BUDGET DES ZONES ECONOMIQUES	
	4.4 – LE BUDGET DE LA BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	
	4.5 – LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT	
	4.6 – LE BUDGET DE L'EAU POTABLE	
5	– EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT	p 29
	5.1 – VUE D'ENSEMBLE : L'INVESTISSEMENT REALISE PAR BUDGETS ET PAR DOMAINES D'INTERVENTION	
	5.2 – L'INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS ET PAR BUDGET	
6	– LA GESTION DE LA DETTE	p 39
	6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT EN 2020	
	6.2 – L'ETAT DE LA DETTE	
7	– EXECUTION DU BUDGET DE LA GESTION DES DECHETS	p 43
8	– EXECUTION DU BUDGET DU SERVICE COMMUN ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE	p 47

1 – EXERCICE 2020 : L'AGGLO RESISTE A LA CRISE, PRESERVE SES EQUILIBRES ET SOUTIENT L'ACTIVITE

Vienne Condrieu Agglomération a subi en 2020, comme tous les territoires, les effets de la pandémie de coronavirus et de la crise qui en résulte. La situation financière saine et robuste de l'Agglo lui a toutefois permis de traverser cette crise en préservant ses équilibres et en contribuant à la relance économique.

Si les recettes du budget principal affichent encore une bonne tenue en 2020 avec une hausse de 4,4% par rapport à l'année précédente, les impacts de la crise vont se mesurer sur plusieurs années et risquent de se faire sentir plus particulièrement en 2022 avec la baisse de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Il a donc été nécessaire de constituer une réserve dans le cadre du budget supplémentaire 2020, afin de préserver l'avenir.

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent elles aussi en 2020 (+ 3,2%), mais dans une moindre mesure que les recettes grâce à :

- Des dépenses d'activités maîtrisées, en baisse de 1,1% par rapport à 2019.
- Une hausse contenue de la masse salariale : celle-ci évolue en effet de + 3,7%, déduction faite de la masse salariale des budgets annexes qui est remboursée au budget principal et qui intègre désormais les effectifs nécessaires à l'exercice de la compétence eau potable transférée à l'Agglo le 1^{er} janvier 2020.

A noter qu'à périmètre constant, hors transfert de la compétence eau potable, les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal n'augmentent que de 0,8% alors que les recettes réelles progressent de 3,3%.

Il résulte de cette maîtrise de la section de fonctionnement une épargne nette de 7,3 M€ dans le budget principal, en hausse de 10% par rapport à l'année précédente.

L'équilibre financier est également maintenu dans le domaine de la gestion des déchets, avec des recettes propres (TEOM, redevances spéciales, recettes des éco-organismes) qui couvrent les charges du service.

Dans l'objectif de préserver l'avenir, l'Agglo s'est aussi efforcée de soutenir l'activité sur le territoire. Elle y a contribué de deux manières :

D'une part, en poursuivant son action malgré les confinements successifs : elle a ainsi réalisé 19,8 M€ de dépenses d'équipement, restant ainsi dans la moyenne des deux années précédentes en dépit des décalages dans l'exécution des travaux. Grâce à une capacité d'autofinancement consolidée, cet effort a pu être réalisé en limitant le recours à l'emprunt à 4 M€.

D'autre part, en mobilisant près de 475 000 € d'aides aux entreprises, adossées aux dispositifs mis en place par la région Auvergne-Rhône-Alpes :

- Abondement du fonds d'urgence tourisme à hauteur de 180 000 € et versement d'une subvention complémentaire aux entreprises éligibles à ce fonds pour un montant total de plus de 114 000 €,
- Abondement du fonds d'urgence dédié aux micro-entreprises sous forme d'avances remboursables à hauteur de 180 000 €.

Avec l'apport des partenaires impliqués dans ces dispositifs, ce sont près de 734 000 € qui ont été injectés dans le tissu économique local pour faire face aux premières conséquences de la crise sanitaire.

Il ne s'agit là que d'un bilan provisoire, puisque l'Agglo a décidé de poursuivre l'accompagnement des entreprises en participant à l'aide à l'investissement destinée aux commerces et autres activités avec de la vente aux particuliers (exploitants agricoles, acteurs touristiques, etc.), mise en place par la région début décembre 2020. A ce titre, l'Agglo continue à verser en 2021 une aide complémentaire à hauteur de 50% de la subvention régionale.

Au niveau des budgets annexes, il convient de noter que le budget des transports et déplacements a été assez sensiblement impacté par la baisse d'activité liée aux mesures sanitaires, avec une perte d'environ 9% sur les recettes du versement mobilité alors que les dépenses réelles ont augmenté de 1,6%. Il en résulte une dégradation de l'épargne nette qui s'élève toutefois encore à un peu plus de 850 000 €, préservant ainsi la capacité d'investissement au sein de ce budget.

L'année 2020 a également été le premier exercice du budget annexe de l'eau potable. Comme les autres budgets annexes, il dégage un autofinancement significatif qui permet de conduire la modernisation et l'amélioration du rendement des réseaux.

Enfin, grâce à un montant emprunté inférieur au capital remboursé, l'Agglo poursuit sa trajectoire de désendettement. Avec un encours de 61,4 M€ au 31/12/2020 incluant désormais le capital des emprunts liés à la compétence eau potable transférée au 1^{er} janvier 2020, la dette reste saine et raisonnable puisque sa durée de remboursement est limitée à 3 ans et 3 mois sur le budget principal.

2 –

**VUE D'ENSEMBLE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2020
(FONCTIONNEMENT)**

2.1 – Les résultats par budgets

2.2 – L'épargne brute et nette

2.3 – Les taux d'exécution des recettes et des dépenses

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	69 216 774,29 €	58 147 227,60 €	11 069 546,69 €
Opérations d'ordre	465 048,41 €	3 119 282,45 €	- 2 654 234,04 €
TOTAL exercice 2020	69 681 822,70 €	61 266 510,05 €	
Résultat propre à l'exercice 2020	+ 8 415 312,65 €
Résultat antérieur reporté	+ 2 900 000,00 €
		Résultat global CA 2020	+ 11 315 312,65 €

En 2020 les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 4,40 % et les dépenses réelles de fonctionnement de 3,22 %.

Ceci explique un niveau d'épargne brute de 11 069 547 € en 2020, contre 9 964 388 € en 2019. Il est à noter que ce montant inclut le produit exceptionnel d'une cession d'actif à hauteur de 634 590 €.

Le résultat propre à l'exercice est de 8 415 313 €, contre 7 625 712 € en 2019.

TRANSPORTS	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	11 364 022,32 €	10 329 075,69 €	1 034 946,63 €
Opérations d'ordre	47 867,00 €	972 685,86 €	- 924 818,86 €
TOTAL exercice 2020	11 411 889,32 €	11 301 761,55 €	
Résultat propre à l'exercice 2020	+ 110 127,77 €
Résultat antérieur reporté	+ 624 419,58 €
		Résultat global CA 2020	+ 734 547,35 €

Sur le budget des transports, les recettes réelles ont diminué de 5,84 % alors que les dépenses réelles ont augmenté de 1,59 % (voir page 22).

Par conséquent, le résultat propre à l'exercice 2020 est en nette diminution (110 128 € contre 984 934 € en 2019). Le résultat cumulé reste malgré tout significatif avec 734 547 € et l'épargne nette dégagée (850 405 €) continue d'apporter un concours non négligeable à l'autofinancement des investissements. Il convient toutefois de préciser que ce budget annexe reste structurellement déficitaire et que son équilibre est conditionné par une subvention du budget principal.

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

IMMOBILIER D'ENTREPRISES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	573 884,94 €	277 306,69 €	296 578,25 €
Opérations d'ordre	14 240,00 €	252 873,10 €	- 238 633,10 €
TOTAL exercice 2020	588 124,94 €	530 179,79 €	
Résultat propre à l'exercice 2020	+ 57 945,15 €
Résultat antérieur reporté	+ 0,00 €
		Résultat global CA 2020	+ 57 945,15 €

Ce budget est plutôt stable d'une année sur l'autre. Il a toutefois connu une légère dégradation de son résultat 2020 en lien avec les annulations de loyers accordées aux locataires qui ont dû cesser leur activité à cause des mesures de lutte contre la pandémie.

Le niveau de l'épargne brute en 2020 (296 578 €) permet la couverture de la dotation aux amortissements (252 873 €) et le résultat de clôture est l'expression d'un taux d'exécution des recettes supérieur à celui des dépenses.

ZONES ECONOMIQUES	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	112 246,92 €	101 361,60 €	10 885,32 €
Opérations d'ordre	38 202,34 €	422 773,61 €	- 384 571,27 €
TOTAL exercice 2020	150 449,26 €	524 135,21 €	
Résultat propre à l'exercice 2020	- 373 685,95 €
Résultat antérieur reporté	+ 901 943,93 €
		Résultat global CA 2020	+ 528 257,98 €

Rappelons que ce budget obéit à la spécificité d'une comptabilité de stocks, ce qui génère d'importantes écritures d'ordre et la comptabilisation en section de fonctionnement des dépenses d'acquisition et d'aménagement réalisées sur les zones économiques.

2020 se caractérise par des aménagements sur les zones de l'Espace St Germain, de la Noyerée, du Rocher, Monplaisir et du Plateau, ainsi que par des cessions de terrains sur les zones St Germain, la Noyerée et du Chalet (voir page 24).

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

ASSAINISSEMENT	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	7 329 956,38 €	4 254 747,02 €	3 075 209,36 €
Opérations d'ordre	432 644,32 €	1 704 235,77 €	- 1 271 591,45 €
TOTAL exercice 2020	7 762 600,70 €	5 958 982,79 €	
Résultat propre à l'exercice 2020		+ 1 803 617,91 €
Résultat antérieur reporté		+ 1 817 092,71 €
	Résultat global CA 2020		+ 3 620 710,62 €

Le compte administratif 2020 de ce budget se caractérise par un niveau d'autofinancement qui reste conséquent avec une épargne brute de 3 075 209 €.

Il en est de même du résultat de clôture de l'exercice qui s'élève à 3 620 711 €.

Ces chiffres s'inscrivent dans une stratégie d'ensemble construite pour financer les investissements importants à mener pour la modernisation du système d'assainissement.

EAU POTABLE	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	9 212 705,80 €	5 190 766,62 €	4 021 939,18 €
Opérations d'ordre	-	-	-
TOTAL exercice 2020	9 212 705,80 €	5 190 766,62 €	
Résultat propre à l'exercice 2020		+ 4 021 939,18 €
Résultat antérieur reporté		+ 1 537 892,64 €
	Résultat global CA 2020		+ 5 559 831,82 €

Ce budget annexe a été créé suite au transfert de compétence « eau potable » au 1er janvier 2020.

Le résultat de clôture s'élève à 5 559 831 €. Il en ressort une épargne brute de 4 021 939 €.

2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RESULTATS PAR BUDGETS (SUITE)

BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS (R-D)
Opérations réelles de l'exercice	173 471,29 €	63 889,15 €	109 582,14 €
Opérations d'ordre	25 770,00 €	30 220,00 €	- 4 450,00 €
TOTAL exercice 2020	199 241,29 €	94 109,15 €	
Résultat propre à l'exercice 2020			+ 105 132,14 €
Résultat antérieur reporté			+ 0,00 €
		Résultat global CA 2020	+ 105 132,14 €

Ce budget a été créé en 2018 suite à la dissolution du SYRIPEL.

Il dégage un résultat de clôture global en section de fonctionnement de 105 132 €.

2.2 – L'ÉPARGNE BRUTE ET NETTE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	Budget principal	Transports	Immobilier d'entreprises	Base de loisirs	Assainissement	Eau potable
+ Recettes réelles de fonctionnement	69 216 775 €	11 364 023 €	573 885 €	173 471 €	7 329 956 €	9 212 706 €
- Dépenses réelles de fonctionnement	58 147 228 €	10 329 076 €	277 307 €	63 889 €	4 254 747 €	5 190 767 €
= Epargne brute 2020	11 069 547 €	1 034 947 €	296 578 €	109 582 €	3 075 209 €	4 021 939 €
- Remboursement du capital de la dette	3 771 837 €	184 542 €	173 695 €	69 058 €	1 334 068 €	627 441 €
= Epargne nette 2020	7 297 710 €	850 405 €	122 883 €	40 524 €	1 741 141 €	3 394 498 €

L'épargne nette est un indicateur important de la marge de manœuvre budgétaire d'une collectivité.

C'est un élément de la capacité d'autofinancement de l'investissement.

Sur le budget principal (qui concentre également les besoins de financement de plusieurs budgets annexes) l'épargne nette s'élève à 7 297 710 € fin 2020, incluant le produit exceptionnel d'une cession d'actif à hauteur de 634 590 €. Elle est en progression par rapport à l'année précédente, ce qui constitue un indicateur de la capacité de résistance dont a fait preuve le budget de l'Agglo au cours de cette première année de crise sanitaire.

Rappelons que la prévision d'épargne nette au budget primitif 2020 du budget principal était de 2 138 000 €.

L'écart entre la prévision et la réalisation, que l'on constate généralement à chaque fin d'exercice, témoigne donc d'un taux d'exécution des recettes de fonctionnement supérieur à celui des dépenses.

2.3 – LE TAUX D'EXECUTION DES RECETTES ET DES DEPENSES

En regard des inscriptions budgétaires 2020 (BP + DM) les taux d'exécution des recettes réelles et des dépenses réelles de fonctionnement se présentent comme suit pour chacun des budgets :

	Budget Principal	Transports	Immobilier d'entreprises	Base de loisirs	Assainissement	Eau potable
Recettes réelles de fonctionnement	101,23 %	103,34 %	101,23 %	106,23 %	103,70 %	98,65 %
Dépenses réelles de fonctionnement	94,27 %	96,96 %	87,23 %	85,76 %	84,91 %	87,74 %

3 –

**BUDGET PRINCIPAL :
EXECUTION DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

3.1 – Vue d'ensemble

3.2 – L'exécution des recettes

3.3 – L'exécution des dépenses

3.1 – VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

RECETTES		DEPENSES	
• Recettes fiscales	29 003 788,00 €	• Reversements aux communes	16 291 292,00 €
• Compensations issues de la réforme de la TP	9 938 350,00 €	• Contribution au FPIC et autres prélèvements	610 234,35 €
• Dotations de l'Etat	7 222 332,00 €	• Frais financiers	626 393,96 €
• TEOM	9 562 714,00 €	• Ressources humaines	19 036 181,34 €
• Attributions de comp. négatives	145 843,00 €	• Dépenses des domaines d'activités	20 089 304,59 €
S/Total recettes principales.....	55 873 027,00 €	• Autres dépenses à caractère général	1 493 821,36 €
• Recettes des domaines d'activités	9 220 382,22 €		
• Autres remboursements (dont FCTVA sur fonctionnement)	3 488 775,55 €		
• Recettes sur cessions	634 589,52 €		
S/Total recettes réelles.....	69 216 774,29 €	S/Total dépenses réelles.....	58 147 227,60 €
• Op. ordre amortissement des subventions d'équipement et cessions	465 048,11 €	• Op. ordre amortissement des immobilisations et cessions	3 119 282,45 €
TOTAL RECETTES.....	69 681 822,40 €	TOTAL DEPENSES.....	61 266 510,05 €

Ce tableau donne **une présentation par « grands postes »** de la section de fonctionnement du budget principal.

L'ensemble de ces « grands postes » de recettes et de dépenses est ensuite explicité en détail dans les parties suivantes de la section 3.

3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les recettes de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 69 681 822,70 € au compte administratif 2020.

Elles se décomposent entre :	<u>CA 2019</u>	<u>CA 2020</u>
- les recettes dites « principales »	54 949 045 €	55 873 027 €
- les recettes des domaines d'activités	8 551 739 €	9 220 382 €
- les remboursements de personnel et de frais des budgets annexes et syndicats mixtes, les recettes exceptionnelles.....	2 796 017 €	4 123 365 € *
	<hr/>	<hr/>
soit un S/Total de recettes réelles.....	66 296 801 €	69 216 774 €
- des recettes d'ordre	217 267 €	465 048 €
	<hr/>	<hr/>
TOTAL des recettes	66 514 069 €	69 681 822 €

* Inclut l'impact de la prise de compétence eau potable

3.2.1 - LES RECETTES PRINCIPALES

Dans les « recettes principales » nous avons :

1. Les recettes « fiscales » avec :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020
- la cotisation foncière des entreprises (CFE)	10 438 479 €	10 705 764 €	11 650 035 €
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	5 646 850 €	5 795 926 €	5 677 041 €
- la taxe d'habitation (transférée des départements)	8 479 234 €	8 812 083 €	9 015 760 €
- la taxe foncière non bâtie (transférée de la région)	48 014 €	43 143 €	45 046 €
- le produit additionnel au foncier non bâti	106 649 €	118 238 €	139 754 €
- l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	858 271 €	881 261 €	901 321 €
- la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	1 285 371 €	1 203 993 €	1 103 533 €
- les rôles supplémentaires (non ventilés)	351 223 €	717 253 €	471 298 €
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	27 214 091 €	28 277 661 €	29 003 788 €

Rappelons que les taux sont inchangés depuis 2018, conformément aux orientations du projet d'Agglomération. Les recettes fiscales n'évoluent donc qu'en fonction des bases sur lesquelles les différentes taxes sont assises.

Vienne Condrieu Agglomération étant sous le régime de la fiscalité professionnelle unique, les 2/3 des recettes fiscales sont issues des impôts sur les entreprises (CFE, CVAE, IFER et TASCOM). Avec un produit de 19 331 930 € en 2020 contre 18 586 944 € en 2019 (+ 4%), la fiscalité économique conserve une bonne dynamique malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, portée essentiellement par la CFE qui progresse de 8,8%.

Quant à la fiscalité sur les ménages, dont le produit est constitué principalement de la taxe d'habitation auquel il convient d'ajouter les taxes sur les propriétés non bâties, elle continue à croître d'une année sur l'autre, mais à un rythme moins élevé en 2020. Avec un montant total de 9 200 560 € contre 8 973 464 € en 2019, elle progresse de 2,5%. La croissance physique des bases n'est toutefois pas en cause sur le territoire de l'Agglo. Le ralentissement constaté est dû presque entièrement au coefficient de revalorisation forfaitaire qui a été fixé à + 0,9% en 2020 contre + 2,2% en 2019.

3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

2. Les dotations et allocations de compensation

Les dotations de compensation liées à la réforme de la taxe professionnelle comprennent le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) et la dotation de compensation liée à la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP).

A ces dotations s'ajoutent les allocations destinées à compenser les exonérations décidées par l'Etat sur les différentes taxes locales.

	CA 2018	CA 2019	CA 2020
- FNGIR	5 828 654 €	5 838 181 €	5 838 181 €
- DCRTP	3 236 743 €	3 205 275 €	3 191 820 €
- Allocations compensatrices	613 953 €	853 063 €	906 123 €
- FPIC		4 302 €	2 226 €
	<hr/> 9 679 350 €	<hr/> 9 900 821 €	<hr/> 9 938 350 €

Ces compensations évoluent peu en 2020 après l'augmentation des allocations compensatrices intervenue en 2019, suite à l'exonération de cotisation minimum de CFE des entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 5 000 €.

3. Les dotations de fonctionnement de l'Etat

Le compte administratif enregistre des dotations de l'Etat à hauteur de 7 222 332 € en 2020.

Ces dotations se décomposent en deux parts : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation de la suppression de la part salaires de l'ex TPU.

Le détail des montants perçus est le suivant :

	CA 2018	CA 2019	CA 2020
- Dotation d'intercommunalité	788 150 €	876 117 €	962 837 €
- Dotation de compensation (ex part salaires TP)	6 525 911 €	6 376 069 €	6 259 495 €
	<hr/> 7 314 061 €	<hr/> 7 252 186 €	<hr/> 7 222 332 €

Le montant théorique de la dotation d'intercommunalité revenant à l'Agglo s'élevait à 1 625 445 € en 2020, mais le montant perçu ne pouvait dépasser 110% de la dotation 2019 selon les règles d'écrêtement en vigueur. Son augmentation s'avère insuffisante pour compenser la diminution régulière de la dotation de compensation. Ainsi le montant global des dotations de l'Etat poursuit sa baisse en 2020 (- 0,4%).

4. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères

En 2020, le produit de la TEOM s'est élevé à 9 562 714 €, contre 9 361 537 € en 2019 (8 913 550 € en 2018).

Rappelons que conformément aux orientations fiscales fixées dans le cadre de la fusion, les taux de TEOM votés en 2020 sont identiques à ceux de 2019, hormis celui de la zone de perception de Saint-Romain-en-Gal qui est en cours d'harmonisation avec le taux en vigueur dans les autres communes de l'ex-ViennAgglo.

L'objectif reste que le produit de la TEOM permette de couvrir le coût du service de la collecte et du traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés, ce qui est toujours le cas en 2020 comme explicité en pages 44-45.

3.2 – L'EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

5. Les attributions de compensation négatives

Elles s'élèvent à 145 843 €. Il s'agit des reversements opérés par certaines communes dans le cadre des transferts de compétences suite à l'évaluation des transferts de charges par la CLECT.

3.2.2 - LES RECETTES DES DOMAINES D'ACTIVITES

Elles sont constituées des recettes d'exploitation et des financements externes reçus pour chaque domaine d'activités :

	<u>CA 2019</u>	<u>CA 2020</u>
- Economie et tourisme	338 567 €	152 389 €
- Emploi, formation et insertion.....	340 232 €	356 405 €
- Aménagement urbain et habitat	101 040 €	77 643 €
- Cohésion sociale et politique de la ville	223 113 €	293 219 €
- Petite enfance	4 373 705 €	5 339 462 €
- Jeunesse	125 284 €	76 777 €
- Service de téléalarme	803 159 €	879 281 €
- Politiques territoriales.....	40 933 €	40 465 €
- Voirie et infrastructures		2 303 €
- Equipements sportifs.....	130 784 €	80 805 €
- Piscines.....	260 344 €	145 500 €
- Transition écologique et biodiversité.....	41 465 €	85 824 €
- Gestion des déchets	1 773 113 €	1 669 468 €
- Maintenance du patrimoine		20 841 €
TOTAL.....	8 551 739 €	9 220 382 €

Plus de la moitié des recettes des domaines d'activités est liée à la compétence petite enfance. Ces recettes sont composées en quasi-totalité des subventions reçues de la Caisse d'Allocations Familiales (prestations de service et contrat enfance jeunesse) et de la participation des familles. En 2020, elles ont été impactées par les fermetures d'établissements liées aux confinements : la participation des familles a diminué de près de 20% et les financements courants de la CAF de 4,5%. Les recettes 2020 augmentent pourtant par rapport à 2019 pour deux raisons : d'une part le versement d'aides exceptionnelles « covid » de la CAF et d'autre part le versement décalé de subventions qui auraient dû être perçues en 2019, concernant deux établissements.

Les recettes liées à la gestion des déchets s'entendent hors TEOM. Elles proviennent en quasi-totalité de la revente des matériaux, de la redevance spéciale et des participations des éco-organismes. Leur diminution en 2020 est essentiellement imputable aux redevances spéciales, en lien direct avec la baisse d'activité due à la crise sanitaire.

Les recettes d'exploitation du service de téléalarme représentent toujours la troisième plus importante ressource issue des domaines d'activités. La croissance du nombre d'abonnés explique la hausse constatée en 2020.

La taxe de séjour fait également partie des recettes des domaines d'activités, elle constitue l'essentiel des recettes du pôle économie et tourisme. Son produit, qui a chuté en 2020 compte tenu des difficultés rencontrées par le secteur du tourisme, est reversé en dépenses à l'Office de Tourisme communautaire pour le financement de son activité de promotion touristique du territoire.

Le tableau ci-dessus fait apparaître d'autres pertes de recettes liées à la crise sanitaire, moins importantes en valeur absolue mais significatives en pourcentage, dans les domaines des équipements sportifs, des piscines et de la jeunesse.

3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 61 266 510 € au compte administratif 2020.

Elles se décomposent en grands postes suivants :

	<u>CA 2019</u>	<u>CA 2020</u>
- les versements aux communes	15 497 863 €	16 291 292 €
- la contribution au FPIC et autres prélèvements	521 566 €	610 234 €
- les frais financiers	673 152 €	626 394 €
- les dépenses liées aux ressources humaines	17 810 180 €	19 036 181 €
- les dépenses des domaines d'activités	20 305 387 €	20 089 305 €
- les autres dépenses à caractère général	1 524 265 €	1 493 821 €
	<hr/>	<hr/>
soit un S/Total de dépenses réelles	56 332 414 €	58 147 228 €
+ opérations d'ordre	2 555 943 €	3 119 282 €
	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses	58 888 357 €	61 266 510 €

3.3.1 - Les versements aux communes

L'enveloppe des attributions de compensation s'élève à 16 291 292 € en 2020.

Elle augmente de 793 429 € par rapport à 2019, conformément aux montants arrêtés par la délibération du 28 janvier 2020 sur la base des travaux de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Elle inclut en effet :

- l'ajustement pour assurer la neutralité budgétaire du transfert de la compétence eau potable vis-à-vis des communes d'Ampuis, Chasse sur Rhône, Les Côtes d'Arej, Pont-Evêque et Vienne ;
- la compensation de l'impact de la fusion sur les dotations de l'Etat aux communes de Condrieu, Longes, Meyssiez, Saint Romain en Gier et Trèves ;
- les transferts de charges liés à la restitution de la compétence enfance (3-6 ans) aux communes de l'ex-CCRC ;
- la retenue au titre des investissements eaux pluviales pour la commune de Loire sur Rhône en tant que membre du SYSEG.

3.3.2 - La contribution au FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)

Le prélèvement opéré par l'Etat au titre du FPIC est de 560 088 € pour l'année 2020.

Bien qu'il soit en augmentation par rapport au montant prélevé en 2019 (521 566 €), il convient de rappeler que la fusion a eu pour conséquence, par un effet de taille, de diminuer sensiblement la contribution du territoire dès 2018 à hauteur de près de 870 000 €, dont 590 000 € pour les communes et 280 000 € pour l'Agglo.

3.3.3 - Les frais financiers

Il s'agit des intérêts de la dette et des frais de dossier sur les nouveaux emprunts. Ces charges se sont élevées à 626 394 € en 2020.

Dans un contexte de taux historiquement bas et de maîtrise de la dette (voir pages 41-42), l'extinction progressive d'emprunts anciens dont les taux d'intérêts étaient plus élevés permet de diminuer les frais financiers d'une année sur l'autre (- 6,9% en 2020 après - 9,9% en 2019).

3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

3.3.4 - Les dépenses liées aux ressources humaines

Les dépenses liées au personnel se sont élevées à 19 036 182 € en 2020.

Elles se décomposent comme suit :

	<u>CA 2019</u>	<u>CA 2020</u>
- la rémunération du personnel proprement dit	17 175 301 €	18 425 056 €
- les autres dépenses centralisées liées au personnel	634 879 €	611 126 €
	<u>17 810 180 €</u>	<u>19 036 182 €</u>

La masse salariale globale et « brute » de Vienne Condrieu Agglomération s'établit à un peu plus de 18,4 M€ en 2020, soit 31,7% des dépenses réelles de fonctionnement.

Son évolution s'établit à + 7,3% par rapport à 2019. Il convient toutefois de noter que la masse salariale inclut en 2020 les effectifs intégrés dans le cadre de la prise de compétence eau potable au 1^{er} janvier et qu'elle est atténuée en recettes par divers remboursements sur les rémunérations des agents, notamment des budgets annexes et des services mutualisés avec les communes, pour un montant global de 3 257 826 €.

Si l'on déduit les remboursements des budgets annexes, l'évolution de la masse salariale se limite à + 3,7% par rapport à 2019.

MASSE SALARIALE	CA 2019	CA 2020	Evolution
Budget principal	15 530 301 €	16 098 093 €	+ 3,7%
Budget transports	349 000 €	328 148 €	- 6%
Budget assainissement	1 296 000 €	1 281 210 €	- 1,1%
Budget eau	-	717 605 €	-
TOTAL	17 175 301 €	18 425 056 €	+ 7,3%

Concernant le budget principal, la progression s'explique essentiellement par l'ouverture de la micro-crèche de Moidieu-Détourbe, la création du pool de remplacements de la petite enfance, le renforcement des directions de la maîtrise d'ouvrage et de la maintenance du patrimoine, ainsi que les évolutions habituelles liées aux avancements d'échelons et de grades des agents en place.

Dans les autres dépenses centralisées liées au personnel, on trouve le budget de la formation, les prestations relatives à la politique sociale du personnel et des dépenses diverses : médecine du travail, charges liées au personnel handicapé, annonces – insertions, indemnités des régisseurs, plan de déplacement d'administration, etc. L'évolution de ces dépenses est la somme de variations à la hausse et à la baisse, mais il convient toutefois de souligner l'impact de la crise sanitaire sur la diminution des frais de formation.

Ces charges sont également atténuées par des recettes constituées principalement des remboursements de l'assurance relative au risque statutaire.

3.3 – L'EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL (SUITE)

3.3.5 - Les dépenses des domaines d'activités

Il s'agit des crédits dédiés aux actions, hors dépenses de personnel et opérations d'ordre.

Ils se présentent de la manière suivante au compte administratif 2019 :

	<u>CA 2019</u>	<u>CA 2020</u>
- Economie, tourisme et Jazz à Vienne	1 974 964 €	1 890 874 €
- Subventions d'équilibre budgets annexes économie/tourisme	315 800 €	375 540 €
- Subvention d'équilibre au budget annexe des transports	1 120 000 €	1 120 000 €
- Emploi, formation et insertion	569 297 €	513 683 €
- Aménagement du territoire	355 865 €	370 616 €
- Politique de l'habitat	412 376 €	465 382 €
- Cohésion sociale et politique de la ville	466 750 €	543 046 €
- Jeunesse	51 557 €	27 581 €
- Petite enfance	1 258 146 €	1 159 786 €
- Service téléalarme	145 599 €	153 519 €
- Politiques territoriales	143 946 €	125 144 €
- Voirie communautaire	1 603 133 €	1 625 908 €
- Eaux pluviales et rivières	719 951 €	744 034 €
- Equipements sportifs	415 856 €	381 936 €
- Piscines	525 682 €	429 828 €
- Transition énergétique et biodiversité	222 344 €	223 775 €
- Gestion des déchets	6 774 437 €	6 686 493 €
- Maintenance du patrimoine et moyens techniques	371 772 €	301 561 €
- Soutien aux événements intercommunaux	59 223 €	40 440 €
- Fourrière animale	40 145 €	71 618 €
- Contribution aux services incendie	2 758 546 €	2 838 537 €
	<hr/>	<hr/>
TOTAL	20 305 387 €	20 089 305 €

Les dépenses des domaines d'activités ont elles aussi été affectées par la crise sanitaire en 2020, avec une diminution globale de 216 000 €. Les charges évitées se trouvent plus particulièrement dans les domaines de la petite enfance, des piscines et autres équipements sportifs ou encore de la gestion des déchets et, dans une moindre mesure, dans les domaines de la jeunesse, du soutien aux événements communaux, des politiques territoriales et de la maintenance du patrimoine et moyens techniques.

Dans le secteur « économie, tourisme et Jazz à Vienne », l'évolution est liée en partie à la crise sanitaire (annulation de jazz à Vienne, soutien accru à l'office de tourisme) et, au titre de l'économie, à l'arrêt de l'opération « Un fruit à la récré ».

Il est à noter également le budget important consacré à l'activité des services d'incendie et de secours, qui n'est pas exercée directement par Vienne Condrieu Agglomération mais par les services départementaux de l'Isère et du Rhône.

Les dépenses présentées ici comprennent également les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes : immobilier d'entreprises, base de loisirs de Condrieu et transports.

4 –

**BUDGETS ANNEXES :
EXECUTION DE LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT**

4.1 - Les transports et déplacements

4.2 - L'immobilier d'entreprises

4.3 - Les zones économiques

4.4 - La base de loisirs de Condrieu

4.5 – L'assainissement

4.6 – L'eau potable

4.1 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

Le budget d'exploitation des transports urbains a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2020.

RECETTES		DEPENSES	
• Versement transport	4 406 988,97 €	• Financement DSP transports urbains	6 724 779,54 €
• Compensation liée au relèvement du seuil du VT	40 408,55 €	• Entretien réseau et billettique transports urbains	132 607,78 €
• Financement transports scolaires	5 717 338,78 €	• Transports scolaires (lignes interurbaines)	2 801 285,54 €
• Recettes modes doux de déplacement	11 113,75 €	• Modes doux de déplacement	76 361,50 €
• Recettes exploitation diverses	39 261,26 €	• Intermodalité des transports	33 606,84 €
• Subventions équilibre du budget principal	1 120 000,00 €	• Fonctionnement de la Direction	401 247,49 €
• Recettes exceptionnelles	28 911,01 €	• Frais financiers	24 445,18 €
		• Dépenses diverses	16 275,17 €
S/Total recettes réelles.....	11 364 022, 92€	S/Total dépenses réelles.....	10 329 075,69 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions reçues	47 867,00 €	• Op. ordre amortissement immobilisations	972 685,86 €
TOTAL RECETTES.....	11 411 889,32 €	TOTAL DEPENSES.....	11 301 761,55 €

Rappelons que le budget annexe des transports et déplacements regroupe les activités suivantes :

- l'exploitation des transports urbains et interurbains,
- le service des transports scolaires,
- la politique en faveur des modes doux de déplacements.

La pandémie a fortement impacté l'exécution de ce budget en 2020. Les recettes du versement transport, qui sont habituellement dynamiques, ont régressé de 9% par rapport à 2019. Les financements de la région et de l'Etat relatifs aux transports scolaires ont également diminué, mais des économies ont pu être parallèlement réalisées sur les marchés afférents compte tenu de la diminution des fréquences à certaines périodes de l'année.

En revanche, la réduction des contributions forfaitaires aux DSP des transports urbains et interurbains n'a pas compensé les charges supplémentaires liées à l'amélioration de l'offre : transport à la demande en rive droite et renfort de la ligne 134 mis en place à la rentrée 2019 et qui ont fonctionné en année pleine en 2020, renfort de la ligne 749 suite au rattachement des élèves de Saint Romain en Gier au collège de Mornant et divers nouveaux services, notamment les tickets SMS et la géolocalisation des bus.

La subvention d'équilibre du budget principal a pu néanmoins être maintenue au même niveau que l'année précédente.

4.2 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Le budget d'exploitation de l'immobilier d'entreprises a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2020.

RECETTES		DEPENSES	
• Loyers et charges	319 910,21 €	• Charges de gestion à caractère général	269 244,54 €
• Recettes exceptionnelles	16 234,73 €	• Charges exceptionnelles	2 654,52 €
• Subvention équilibre du budget principal	237 740,00 €	• Intérêts de la dette	5 407,63 €
S/Total recettes réelles.....	573 884,84 €	S/Total dépenses réelles.....	277 306,69 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions reçues	14 240,00 €	• Op. d'ordre amortissements immobilisations	252 873,10 €
TOTAL RECETTES.....	588 124,94 €	TOTAL DEPENSES.....	530 179,79 €

Ce budget annexe prend en compte les charges de gestion des bâtiments à vocation économique :

- du site de l'Espace Saint Germain à Vienne : bâtiment Orion, hôtel d'entreprises Ellipse, pépinière Antarès, site ex. EDF rue Denfert Rochereau, etc.
- du site « Clé du Rhône » sur la zone du Trye à St Romain-en-Gal.

La section de fonctionnement de ce budget est habituellement stable d'une année sur l'autre. Mais en 2020, la crise sanitaire a entraîné une évolution à la baisse des recettes. Dans le cadre de sa politique de soutien aux entreprises, Vienne Condrieu Agglomération a en effet décidé d'annuler plusieurs mois de loyers et charges en faveur des locataires subissant une fermeture administrative ou dont les difficultés les rendaient éligibles à l'aide du fonds de solidarité national.

La subvention d'équilibre en provenance du budget principal a été ajustée en conséquence (+ 59 740 €).

4.3 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET DES ZONES ECONOMIQUES

Le budget d'exploitation des zones économiques a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2020.

RECETTES		DEPENSES	
• Ventes de terrains	111 868,68 €	• Etudes	50 104,30 €
• Subvention équilibre du budget principal	0,00 €	• Terrains	1 690,30 €
• Subventions région + DETR		• Travaux d'aménagement	22 966,00 €
• Produits exceptionnels	378,24 €	• Taxes foncières	25 781,00 €
		• Frais accessoires	820,00 €
S/Total recettes réelles.....	112 246,92 €	S/Total dépenses réelles.....	101 361,60 €
• Op. d'ordre entrées de stock	38 202,34 €	• Op. d'ordre sorties de stock	422 773,61 €
TOTAL RECETTES.....	150 449,26 €	TOTAL DEPENSES.....	524 135,21 €

Ce budget obéit à une comptabilité de stocks avec de nombreuses écritures d'ordre.

Ainsi les études et travaux sont d'abord comptabilisés sous forme de « mouvements réels » en section de fonctionnement, avant d'être transférés en investissement par le jeu des entrées / sorties de stocks.

Les dépenses réalisées en 2020 sur les zones économiques se présentent comme suit (hors écritures de rattachement) :

- Zone du Rocher (Estrablin)	4 389 €
- Zone de St Germain (Vienne)	259 €
- Zone de la Noyérée (Luzinay)	24 634 €
- Zone du Plateau (Trèves)	7 432 €
- Zone de Monplaisir (Pont-Evêque)	1 488 €

Total : 38 202 €

Les recettes de cessions ont porté sur les zones de St Germain (475 000 €), de la Noyérée (248 500 €) et du Chalet (27 615 €) (hors écritures de rattachements).

4.4 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU

Le budget d'exploitation de la base de loisirs de Condrieu a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2020.

RECETTES		DEPENSES	
• Redevance versée par le fermier	35 529,75 €	• Charges de gestion à caractère général	37 770,73 €
• Recettes exceptionnelles	141,54 €	• Intérêts de la dette	26 118,42 €
• Subvention d'équilibre du budget principal	137 800,00 €		
S/Total recettes réelles.....	173 471,29 €	S/Total dépenses réelles.....	63 889,15 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions	25 770,00 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	30 220,00 €
TOTAL RECETTES.....	199 241,29 €	TOTAL DEPENSES.....	94 109,15 €

Créé au cours de l'année 2019, ce budget annexe retrace les recettes et dépenses liées au site de la base de loisirs de Condrieu, dont l'exploitation est confiée à un délégataire dans le cadre d'une DSP.

En recettes, on trouve la redevance versée par le fermier à Vienne Condrieu Agglomération. Celle-ci est en hausse en 2020 compte tenu notamment du supplément lié à l'exploitation du nouveau water-jump. Figure également la subvention du budget principal qui est maintenue au même niveau qu'en 2019.

Les charges à caractère général inscrites en dépenses comprennent l'entretien, les petits aménagements et le gardiennage du site, ainsi que la redevance due à la CNR ou encore les taxes foncières. Des économies de gestion ont pu être réalisées en 2020 au sein de ces dépenses.

4.5 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget d'exploitation de l'assainissement a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2020.

RECETTES		DEPENSES	
• Produit redevance assainissement collectif	5 177 378,75 €	• Charges de gestion à caractère général	2 092 968,91 €
• Produit redevance assainissement non collectif	55 169,93 €	• Dépenses de personnel	1 316 035,00 €
• Produit PFAC (participation au financement assainissement collectif)	619 888,00 €	• Autres charges de gestion courante	311 234,49 €
• Redevance rejets non domestiques	304 425,82 €	• Intérêts de la dette	402 903,58 €
• Subventions Agence de l'eau (prime épuration)	293 056,63 €	• Charges exceptionnelles et divers	131 605,03 €
• Aides Agence de l'eau et Départ. sur réhabilitation ANC	26 006,00 €		
• Contribution eaux pluviales (budget principal)	238 000,00 €		
• Vente de gaz (STEP Vienne Sud)	209 368,06 €		
• Recettes des conventions avec Ternay, Oytier-Saint-Oblas et le syndicat de Plaine Lafayette + frais de branchement	347 985,43 €		
• Indemnisation sinistre méthaniseur STEP Vienne Sud	40 440,76 €		
• Autres recettes exceptionnelles	18 237,00 €		
S/Total recettes réelles.....	7 329 956,38 €	S/Total dépenses réelles.....	4 254 747,02 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions	432 644,32 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	1 704 235,77 €
TOTAL RECETTES.....	7 762 600,70 €	TOTAL DEPENSES.....	5 958 982,79 €

Le budget assainissement regroupe les compétences assainissement non collectif et assainissement collectif.

Ce budget concerne toutes les communes de l'agglomération à l'exception des communes d'Echalas, Loire sur Rhône et Saint Romain en Gier, situées sur le territoire du SYSEG qui exerce à ce titre les compétences assainissement collectif et non collectif sur ces communes.

L'année 2020, a été ainsi été marquée par :

- Des dépenses de fonctionnement (hors dépenses exceptionnelles) en légère diminution de 89 K€ par rapport à l'année 2019 (- 2%) qui s'expliquent notamment par l'impact du passage en affermage à compter du 1^{er} janvier 2020 des communes de Tupin et Semons, Longes, les Haies et Trèves. Ces 4 communes étant auparavant gérées en régie.
- Des recettes de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles) en diminution (- 177 K€) par rapport à l'année 2019. En effet, suite au sinistre survenu sur le méthaniseur durant l'été 2019, l'injection de biométhane n'a pu redémarrer qu'à compter de juin 2020. C'est ainsi que les recettes issues de la vente de biogaz s'élèvent à 209 K€, contre des recettes s'élevant théoriquement en année pleine à 380 K€.

En 2020, le budget assainissement dégage une épargne nette qui s'élève à 1 741 141 € et qui s'explique par une stratégie financière visant à dégager un autofinancement important, afin de conduire la modernisation du réseau d'assainissement.

4.6 – LE FONCTIONNEMENT DU BUDGET EAU POTABLE

Le budget d'exploitation de l'eau potable a fait l'objet de l'exécution suivante sur l'exercice 2020.

RECETTES		DEPENSES	
• Ventes d'eau aux abonnés	4 357 091,78 €	• Charges de gestion à caractère général	747 597,52 €
• Conventions de vente d'eau à d'autres collectivités	105 099,38 €	• Dépenses de personnel	736 354,83 €
• Facturation travaux en régie	40 985,92 €	• Autres charges de gestion courante	231 216,76 €
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	229 267,35 €	• Intérêts de la dette	409 932,53 €
• Redevance pour pollution d'origine domestique	433 698,84 €	• Atténuation de produits (reversement redevance pollution et modernisation)	602 016,00 €
• Autres produits de gestion courante	48 265,94 €		
• Redevance assainissement	2 463 648,98 €	• Reversement redevance assainissement	2 463 648,98 €
• Recettes exceptionnelles (dont transferts de résultats)	1 534 647,61 €		
S/Total recettes réelles.....	9 212 705,80 €	S/Total dépenses réelles.....	5 190 766,62 €
• Op. d'ordre amortissement des subventions	0 €	• Op. d'ordre amortissement des immobilisations	0 €
TOTAL RECETTES.....	9 212 705,80 €	TOTAL DEPENSES.....	5 190 766,62 €

Ce budget concerne toutes les communes sur lesquelles Vienne Condrieu Agglomération exerce directement la compétence eau potable. Il ne concerne donc pas les communes membres de syndicats intercommunaux d'eau potable à savoir :

- Syndicat des eaux du Mont du Lyonnais : Longes, Trèves, les Haies, Echalas, Saint Romain en Gier, Ampuis-Haut, Condrieu-Haut, Loire sur Rhône-Haut, Saint Cyr sur le Rhône-Haut
- Syndicat de Chonas-Saint Prim-Saint Clair : Chonas l'Amballan
- Syndicat des eaux de Septème-Luzinay-Oytier : Septème et Luzinay
- Syndicat des eaux de Gerbey Bourrassonnes : Reventin-Vaugris et Chonas l'Amballan

Il s'agit de la première année d'exercice de la compétence eau potable par Vienne Condrieu Agglomération suite à la prise de compétence au 1er janvier 2020. Ce premier budget est ainsi marqué par les écritures comptables liées au transfert des résultats des syndicats dissous et au transfert des résultats des budgets annexes des communes compétentes au budget de l'eau potable nouvellement créé. C'est ainsi que 1 528 624,70 € de résultats ont été comptabilisés.

En outre, les opérations d'ordre liées à l'amortissement des biens mis à disposition à titre gratuit dans le cadre de la compétence n'ont pas pu être passées. Elles le seront à compter de l'exercice 2021.

Il convient également de remarquer qu'afin d'améliorer le recouvrement des recettes, le budget eau potable perçoit et reverse au budget assainissement, la redevance assainissement perçue sur la commune de Vienne.

Concernant l'épargne nette de ce budget, une fois retraitée des recettes exceptionnelles liées au transfert de résultats, celle-ci s'établit à 1 859 850 € ce qui donne à ce budget une capacité d'autofinancement importante permettant de conduire la modernisation et l'amélioration du taux de rendement des réseaux d'eau potable.

5 -

EXECUTION DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

5.1 – Vue d'ensemble

5.2 – Investissements réalisés par opérations et par budgets

5.1 – LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020 – VUE D'ENSEMBLE

Les tableaux ci-dessous récapitulent les investissements réels, hors opérations d'ordre, hors remboursement du capital de la dette et hors opérations financières.

LES INVESTISSEMENT PAR BUDGETS

Budgets	Montants CA 2020
Budget principal.....	10 851 641 €
Budget des transports et déplacements.....	1 457 630 €
Budget immobilier d'entreprises.....	639 145 €
Budget zones économiques.....	75 581 €
Budget base de loisirs de Condrieu.....	352 762 €
Budget assainissement.....	3 751 238 €
Budget eau potable.....	2 508 696 €
Budget parking St Germain.....	171 420 €
TOTAL INVESTISSEMENT.....	19 808 113 €

LES INVESTISSEMENTS PAR DOMAINES D'INTERVENTION

Intitulés	Montants CA 2020
Economie et tourisme	3 063 659 €
Aménagement et rénovation urbaine	397 885 €
Transports et déplacements	1 457 630 €
Environnement et gestion des déchets.....	565 276 €
La voirie communautaire.....	4 292 080 €
L'assainissement et les eaux pluviales.....	4 292 831 €
L'eau potable.....	2 508 696 €
Les équipements sportifs et les piscines.....	933 413 €
La petite enfance et la téléalarme.....	398 056 €
La politique de l'habitat.....	482 061 €
La maintenance du patrimoine, l'informatique et la communication.....	1 416 526 €
TOTAL INVESTISSEMENT	19 808 113 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL	Inscriptions budgétaires 2020 (BP+DM+RP)	Réalisations 2020	% de réalisation	Reports sur 2021
Economie et tourisme	135 - TRAVAUX ET REAMENAGEMENTS SUR ZONES EXISTANTES	91 870 €	52 398 €	57,03 %	13 965 €
	Sans opération article 1312 – REMBOURSEMENT TROP PERCU SUR SUBVENTION REGION	10 000 €	0 €	0 %	10 000 €
	151 - FONDS UNIQUE INTERMINISTERIEL	50 000 €	0 €	0 %	50 000 €
	23 - POLE TERTIAIRE ESPACE ST GERMAIN	180 712 €	148 756 €	82,32 %	31 688 €
	26 - SOUTIEN AU COMMERCE	212 631 €	120 494 €	56,67 %	78 706 €
	126 - PROG ANNUEL EQUIPEMT PAVILLON DU TOURISME	50 000 €	39 215 €	78,43%	10 785 €
	145 – MAISON DU JAZZ	1 289 801 €	864 352 €	67,01 %	424 343 €
	150 – INVESTISSEMENT JAZZ A VIENNE	50 000 €	2 626 €	5,25 %	0 €
	25 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS SITES TOURISTIQUES	504 527 €	99 274 €	19,68 %	361 624 €
	187 - HALTE FLUVIALE	100 000 €	23 400 €	23,40 %	76 590 €
	Sans opération article 27632 – FONDS MICRO-ENTREPRISES VERSE A LA REGION	180 000 €	180 000 €	100,00 %	0 €
	248 – FONDS TOURISME VERSE A LA REGION	180 000 €	180 000 €	100 %	0 €
	249 – FONDS TOURISME AIDES DIRECTES	180 000 €	114 236 €	63,46 %	2 500 €
S/total économie et tourisme		3 079 541 €	1 824 751 €	59,25 %	1 060 201 €

Aménagement et rénovation urbaine	19 - AP / CP TRAVAUX DE VOIRIE SUR PROGRAMME ANRU	6 844 €	0 €	0 %	6 844 €
	30 – PROG ANNUEL PORTAGE FONCIER AVEC COMMUNES	20 000 €	0 €	0 %	0 €
	29 - PROGRAMME ANNUEL RESERVE FONCIERE	60 250 €	0 €	0 %	0 €
	155 – VIENNE SEVENNE	298 000 €	297 500 €	99,83 %	0 €
	230 – NPNRU VALLEE DE LA GERE	330 000 €	10 057 €	3,05 %	319 942 €
	188 – PLU DES COMMUNES	313 200 €	90 328 €	28,84 %	139 522 €
S/total aménagement et rénovation urbaine		1 028 294 €	397 885 €	38,69 %	466 308 €

Politique de l'habitat	68 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISS AIRES GENS DU VOYAGE	68 497 €	34 654 €	50,59 %	17 568 €
	117 - ECO PRIME HABITAT	48 000 €	48 000 €	100 %	0 €
	118 - AP/CP PROG AIDE A LA PIERRE 2011	18 340 €	18 340 €	100 %	0 €
	163 - OPAH	94 450 €	41 200 €	43,62 %	53 250 €
	239 – ETUDES PLH	27 650 €	3 492 €	12,63 %	24 158 €
	60 - HABITAT CONSTRUCTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX : PARTICIPATIONS AUX COMMUNES	254 750 €	138 250 €	54,27 %	116 500 €
	61 - HABITAT RENOVATION REHAB AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX	69 000 €	5 000 €	7,25 %	64 000 €
	64 – HABITAT CREDITS REGION AMELIORATION PARC PUBLIC	20 000 €	1 500 €	7,50 %	18 500 €
	99 - AIDES À LA PIERRE SUR PROGRAMME ANRU	192 000 €	191 625 €	99,80 %	0 €
S/total politique de l'habitat		792 687 €	482 061 €	60,81 %	293 976 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions budgétaires 2020 (BP+DM+RP)	Réalisations 2020	% de réalisation	Reports sur 2021
Transition énergétique et gestion des déchets	121 - CONTAINERS ENTERRES	1 023 777 €	287 163 €	28,05 %	736 615 €
	123 - MODERNISATION DES DECHETERIES	186 412 €	16 341 €	8,77 %	52 351 €
	181 – SITE QUAI TRANSFERT ST ALBAN	292 765 €	26 712 €	9,12 %	240 096 €
	37- PROG ANNUEL ACQUISITION ET RENOUELEMENT COMPOSTEURS	51 951 €	31 718 €	61,05 %	18 790 €
	38 - PROG ANNUEL ACQUISITION ET RENOUELEMENT DES BACS DECHETS	241 443 €	136 757 €	56,64 %	104 674 €
	39 - PROG ANNUEL AMENAGEMENTS POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	220 508 €	55 389 €	25,12 %	164 758 €
	40 - PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS ET EQUIPEMENTS OM	500 146 €	8 862 €	1,77 %	392 934 €
	41 - PROG ANNUEL GROSSES REPARATIONS EQUIPEMENTS DECHETTERIES	105 391€	2 011 €	1,91 %	60 764 €
	167 – ECLAIRAGE PUBLIC TEPCV	134 808 €	0 €	0 %	85 000 €
	245 – ACTIONS PCAET PLAN CLIMAT	40 000 €	324 €	0,81 %	28 000 €
	52 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	3 000 €	0 €	0 %	0 €
S/total environnement gestion des déchets		2 800 201 €	565 276 €	20,19 %	1 883 982 €

Voirie	102 – AMENAGEMENT CARREFOURS SUD	17 500 €	0 €	0 %	17 500 €
	130 – COMPLEMENT ECHANGEUR SUD	29 051 €	0 €	0 %	29 051 €
	132 – PDU LIAISON EST NORD	20 000 €	0 €	0 %	10 000 €
	133 - AP/CP TRAVAUX VOIRIE 2012/2014	802 €	802 €	100 %	0 €
	157- AP/CP TRAVAUX VOIRIE 2015/2017	3 510 €	3 456 €	98,46 %	0 €
	168 - VOIE VERTE TRAVERSEE DE VIENNE	28 524 €	30 €	0,11 %	28 494 €
	172 – ECLAIRAGE PUBLIC ZONES VIENNAGGLO	35 411 €	12 248 €	34,59 %	22 776 €
	177 – REQUALIFICATION ZONES ACTIVITES	431 497 €	230 293 €	53,37 %	200 226 €
	184 – PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTAIRE	2 695 988 €	1 763 567 €	65,41 %	929 368 €
	185 – VIA RHONA LEMAN MEDITERRANNEE	43 350 €	0 €	0 %	43 350 €
	240 – ECLAIRAGE PUBLIC ESPACES EXTERIEURS	25 000 €	25 000 €	100 %	0 €
	241 – REPRISE OUVRAGE D'ART-VOIRIE	300 000 €	118 673 €	39,56 %	181 327 €
	247 – LOIRE/RHONE COURSIERE DE CHARNOUD	265 000 €	0 €	0 %	21 900 €
	42 – DESSERTE ZONE DES PLATIERES	22 855 €	0 €	0 %	22 855 €
	46 - PROGRAMME ANNUEL VOIRIE-RENOUELEMENT DE CHAUSSEES	2 560 946 €	1 749 892 €	68,33%	810 161 €
	47 - PROGRAMME ANNUEL VOIRIE - VEHICULES ET MATERIELS	44 000 €	13 142 €	29,87 %	20 762 €
	48 - PROGRAMME ANNUEL AMENAGT SECURITE LIES AU PDU	721 482 €	178 257 €	24,71 %	530 314 €
	49 - PROGRAMME ANNUEL AMENAGEMENTS DES PISTES CYCLABLES	313 000 €	196 720 €	62,85 %	116 280 €
	50 - PROGRAMME ANNUEL VRD DIVERS	105 000 €	0 €	0 %	59 152 €
	S/total voirie communautaire		7 662 915 €	4 292 080 €	56,01 %

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions budgétaires 2020 (BP+DM+RP)	Réalisations 2020	% de réalisation	Reports sur 2021
Eaux pluviales	141 - TRAVAUX ANNUELS EAUX PLUVIALES	787 565 €	191 861 €	24,36 %	562 730 €
	169 – TRAVAUX ANNUELS EAUX RUISSELLEMENT RIVIERES	317 063 €	156 615 €	49,40 %	118 395 €
	174 – FONDS DE CONCOURS EAUX PLUVIALES BUDGET ASSAINISSEMENT	170 000 €	170 000 €	100 %	0 €
	236 – BASSIN STOCKAGE RESTITUTION VIENNE NORD	54 678 €	23 117 €	42,28 %	5 478 €
S/total eaux pluviales		1 329 306 €	541 593 €	40,74 %	686 603 €

Equipements sportifs	119 - STAND DE TIR REVENTIN VAUGRIS	30 000 €	0 €	0 %	0 €
	175 – RENOV.TOIT GYMNASES PONT-EVEQUE SEYSSUEL	64 975 €	64 975€	100 %	0 €
	183 – NOUVEAU BASSIN STADE NAUTIQUE ST ROMAIN	757 798 €	529 331 €	69,85 %	228 467 €
	67 - PROGRAMME ANNUEL INVESTISSEMENT STADES NAUTIQUES	59 026 €	34 195 €	57,93 %	0 €
	70 - PROGRAMME ANNUEL GYMNASES-TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	320 539 €	241 492 €	75,34 %	79 048 €
	73 - BOULODROME DE VIENNE	5 000 €	2 268 €	45,36 %	0 €
	74 – EQUIPEMENT VIDEO SURVEILLANCE STADES	48 858 €	48 558 €	99,39 %	0 €
	75 - PROGRAMME ANNUEL TERRAINS DE SPORT- TRAVAUX ET MAT	30 000€	12 594 €	41,98 %	6 510 €
S/total équipement sportifs		1 316 197 €	933 413 €	70,92 %	314 025 €

Petite enfance et téléalarme	154 - CONSTRUCTION POLE PETITE ENFANCE PONT-EVEQUE	9 260 €	754 €	8,14 %	8 506 €
	162 – CREATION REGROUPMT PT MARTIN MICRO CRECHE	979 €	0 €	0 %	0 €
	179 – MICRO CRECHE MOIDIEU	43 481 €	39 592 €	91,06 %	3 190 €
	228 – REGROUPEMENT HG ISLE AUX ENFANTS/CEDRES	490 000 €	26 412 €	5,39 %	463 588 €
	238 – FONDS DE CONCOURS MJC DE VIENNE	20 000 €	20 000 €	100 %	0 €
	54 PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX ET INSTAL PETITE ENFANCE	257 899 €	151 651 €	58,80 %	103 429 €
	242 – CLIMATISATION ET QUALITE AIR EAJE	31 000 €	0 €	0 %	0 €
	29 –ACQUISITION CRECHE ECHALAS	80 000 €	35 263 €	44,08 %	0 €
	59 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS SERVICE TELEALARME	124 437 €	124 384 €	99,96 %	0 €
S/total petite enfance et téléalarme		1 057 056 €	398 056 €	37,66 %	578 713 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PRINCIPAL (suite)	Inscriptions budgétaires 2020 (BP+DM+RP)	Réalisations 2020	% de réalisation	Reports sur 2021
Maintenance du patrimoine Informatique Communication	108 – AMENAGEMENTS SENTIERS ET BOUCLES CYCLISTES	4 334 €	3 699 €	85,35 %	594 €
	122 - REAMENAGEMENT LOCAUX ANTARES	592 553 €	582 912 €	98,37 %	6 956 €
	156 - MISE EN CONFORMITE AERODROME	2 000 €	0 €	0 %	0 €
	164 – ECONOMIE D'EAU	98 239 €	10 676 €	10,87 %	87 562 €
	231 – ETUDE MAINTIEN A NIVEAU PATRIMOINE	40 000 €	18 977 €	47,44 %	10 676 €
	82 – PROGRAMME ANNUEL BATIMENTS ADMINISTRATIFS	250 000 €	170 758 €	68,30 %	79 127€
	51 - PROGRAMME ANNUEL SUR BATIMENTS ET INSTALLATIONS TECHNIQUES	5 000 €	4 705 €	94,10 %	0 €
	52 – PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS TECHNIQUES	236 794 €	85 583 €	36,14 %	130 726 €
	78 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AGGLO	425 635 €	221 328 €	52,00 %	192 433 €
	79 - PROGRAMME ANNUEL EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ECOLES	276 957 €	170 297 €	61,49 %	85 188 €
	243 – DEMATERIALISATION ORDRE DU JOUR DES ASSEMBLEES	112 000 €	93 381 €	83,38 %	5 535 €
	244 – EQUIPEMENT AUDIO BUREAU COMMUNAUTAIRE	100 000 €	6 949 €	6,95 %	92 858 €
	80 – SITE INTERNET	39 944 €	1 080 €	2,70 %	24 984 €
	128 - BANQUE D'IMAGES DU TERRITOIRE	27 420 €	20 320 €	74,11 %	7 062 €
	186 – NOUVELLE SIGNALÉTIQUE VIENNE CONDRIEU AGGLO	49 534 €	25 860 €	52,21 %	6 101 €
S/total maintenance du patrimoine, informatique et communication		2 260 411 €	1 416 526 €	62,67 %	729 803 €
TOTAL INVESTISSEMENTS DU BUDGET PRINCIPAL		21 326 607 €	10 851 641 €	50,88 %	9 057 124 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	Inscriptions au budget 2020	Réalisé en 2020	% réalisation 2020	Reports sur 2021
Action économique	125 – PAVILLON DU TOURISME	3 656 €	0 €	0 %	2 656 €
	129 - BATIMENT ORION	2 000 €	0 €	0 %	0 €
	148 – AUTRES BAT ST GERMAIN	421 576 €	409 916 €	97,23 %	1 076 €
	149 - CHAMBRE AGRICULTURE	130 009 €	91 939 €	70,72 %	38 070 €
	91 - TENEMENT CLE DU RHONE	700 423 €	91 809 €	13,11 %	206 464 €
	92 - BATIMENT ELLIPSE	66 058 €	45 271 €	68,53 %	7 000 €
	93 - ANTARES	10 580 €	210 €	1,98 %	9 491 €
	TOTAL budget immobilier d'entreprises	1 334 302 €	639 145 €	47,90 %	264 757 €

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	Inscriptions au budget 2020	Réalisé en 2020	% réalisation en 2020	Reports sur 2021
Transports	85 - ACTIONS POUR ACCESSIBILITE TRANSPORTS	145 441 €	115 853 €	79,66 %	14 401 €
	87 - PROGRAMME ACTIONS MODES DOUX	20 000 €	0 €	0 %	20 000 €
	88 - PROGRAMME ANNUEL MOBILIER URBAIN TRANSPORT	65 410 €	38 024 €	58,13 %	7 167 €
	89 - PROGRAMME ANNUEL MATERIEL ROULANT	892 000 €	8 244 €	0,92 %	742 232 €
	90 - PROGRAMME ANNUEL EQUIP EXPLOITATION TRANSPORT	95 428 €	47 221 €	49,48 %	7 059 €
	171 – AP/CP PLATE FORME MOBILITE	1 118 920 €	984 996 €	88,03 %	28 544 €
	237 – PDU	35 000 €	24 431 €	69,80 %	10 569 €
S/total transports		2 372 199 €	1 218 769 €	51,38 %	829 972 €
Modes doux	87 - PROGRAMME ACTIONS MODES DOUX	594 502 €	221 441 €	37,25 %	134 917 €
S/total modes doux		594 502 €	221 441 €	37,25 %	134 917 €
Planification et prospective	136 – PROGRAMME ANNUEL BILLETIQUE	21 095 €	17 419 €	82,58 %	2 220 €
S/total planification et prospective		21 095 €	17 419 €	82,58 %	2 220 €
TOTAL budget transports et déplacements		2 987 796 €	1 457 630 €	48,79 %	967 110 €

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET ZONES ECONOMIQUES	Inscriptions au budget 2020	Réalisé en 2020	% réalisation 2020	Reports sur 2021
Zones économiques	INVESTISSEMENTS SUR LES ZONES	570 506 €	75 581 €	13,25 %	97 884 €
	TOTAL budget zones économiques	570 506 €	75 581 €	13,25 %	97 884 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET ASSAINISSEMENT	Inscriptions au budget 2020	Réalisé en 2020	% réalisation 2020	Reports sur 2021
Assainissement	115 - AP/CP ASSAINISSEMENT EN AFFERMAGE 2010/2012	3 603 €	2 643 €	73,35%	0 €
	147 – TRAVAUX ASSAINISSEMENT HORS AP	1 250 €	0 €	0 %	1 250 €
	114 - AP/CP ASSAINISSEMENT REGIE 2010/2012	22 730 €	0 €	0 %	22 730 €
	153 - ASSAINISSEMENT REGIE 2014-2016	21 069 €	2 487 €	11,80 %	18 060 €
	2031 (sans opération) FRAIS D'ETUDES	2 224 €	0 €	0%	0 €
	191 – RENOUELEMENT MATERIEL ET LOGICIEL ASS	475 194 €	130 446 €	29,21 %	202 458 €
	192 – REHAB COLLECTEUR ZA BARRAGE REVENTIN	178 568 €	30 013 €	16,81 %	700 €
	193 – EXTENSION RESEAU EU	819 927 €	440 495 €	53,72 %	378 560 €
	195 – REHB GALERIE MUSEE PONSARD MARCHANDE VIENNE	30 000 €	0 €	0 %	0 €
	197 - REHAB EAUX CLAIRES PARASITES RUE DRUGES / VIADUC VIENNE	37 410 €	0 €	0 %	17 410 €
	198 – TRAVAUX DIVERS ASSAINISSEMENT	181 666 €	99 503 €	54,77 %	61 649 €
	200 – RENFORCEMENT COLLECTEUR SEVENNE	735 899 €	606 731 €	82,45 %	76 380 €
	201 – RACCORDEMENT COTES D'AREY STEP VIENNE SUD	829 738 €	634 638 €	76,49 %	154 048 €
	202 – REHAB RESEAU COTES D'AREY POUR RACCORD	28 572 €	16 797 €	58,79 %	0 €
	203 – INTERVENTION DANS LE CADRE OPERATION VOIRIE	12 714 €	1 178 €	9,26 %	2 050 €
	204 – REHAB ET MISE EN SEPARATIF EU	1 187 196 €	1 000 847 €	84,30 %	185 318 €
	205 – RACCORD EYZIN PINET A STEP VIENNE SUD	419 783 €	8 445 €	2,01 %	195 676 €
	206 – REHAB EYZIN PINET POUR RACCORD STEP VIENNE SUD	10 000 €	0 €	0 %	0 €
	207 – OPTIMISATION ENERGETIQUE STEP VIENNE SUD	33 000 €	23 542 €	71,34 %	7 990 €
	209 – REHAB COLLECTEUR SEVENNE ST SORLIN CONTENTIEUX	238 776 €	224 707 €	94,11 %	11 315 €
	213 – CREATION RESEAU EU STEP SECTEUR TARTARAS AMPUIS	7 034 €	0 €	0 %	2 034 €
	216 – REDUCTION DES EAUX CLAIRES PARASITES LES HAIES	89 089 €	2 210 €	2,48 %	7 061 €
	217 – SCHEMA DIRECTEUR STEP CHASSE/RHONE	64 753 €	49 927 €	77,10 %	14 827 €
	219 – REMPLACEMENT STEP LES HAIES	30 000 €	4 475 €	14,92 %	0 €
	221 – EXTENSION STEP VIENNE SUD	42 228 €	41 495 €	98,26 %	733 €
	222 - REHABILITATION PR VIENNE	109 698 €	19 584 €	17,85 %	40 084 €
	224 – RENFORCEMENT COLLECTEUR REVENTIN VAUGRIS	655 605 €	382 995 €	58,42 %	184 436 €
225 – RENFORCEMENT COLLECTEUR GERE	30 000 €	0 €	0 %	0 €	
226 - SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	40 000 €	0 €	0 %	0 €	
227 – RENFORCEMENT COLLECTEUR VESONNE	10 000 €	0 €	0 %	0 €	
	TOTAL budget assainissement	6 377 726 €	3 751 238 €	58,82 %	1 584 767 €

5.2 – INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020 PAR OPERATIONS ET PAR BUDGETS (SUITE)

DOMAINES D'INTERVENTION	ANTENNES DU BUDGET EAU POTABLE	Inscriptions au budget 2020	Réalisé en 2020	% réalisation 2020	Reports sur 2021
Eau potable	9002 – RESEAU JARDIN STE COLOMBE ST ROMAIN	792 896 €	214 204 €	27,02 %	0 €
	9003 – RESEAU VILLE DE VIENNE	1 860 509 €	1 074 712 €	24,37 %	458 280 €
	9004 – STATION GEMENS ET RESERVOIRS	82 000 €	72 369 €	88,26 %	83 152 €
	9005 – ZONE DE PRODUCTION AMPUIS	250 067 €	94 537 €	37,80 %	187 961 €
	9006 - ZONE DE PRODUCTION SMEP	107 724 €	115 392 €	107,12 %	414 000 €
	9007 – ZONE DE PRODUCTION AMBALLON	537 029 €	299 293 €	55,73 %	121 097 €
	9008 – ZONE DE PRODUCTION VIENNE NORD	661 250 €	383 375 €	57,98 %	173 545 €
	9009 – ZONE DE PRODUCTION COTES D'AREY	221 562 €	78 153 €	35,27 %	13 205 €
	9010 – ZONE DE PRODUCTION PONT-EVEQUE	184 693 €	176 661 €	95,65 %	0 €
	9011 - SECURISATION RESSOURCE EN EAU	50 000 €	0 €	0 %	0 €
		TOTAL budget eau potable	4 746 730 €	2 508 696 €	52,85 %

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET BASE DE LOISIRS DE CONDRIEU	Inscriptions au budget 2020	Réalisé en 2020	% réalisation 2020	Reports sur 2021
Base de loisirs de Condrieu	234 – PROGRAMME ANNUEL TRAVAUX BASE DE LOISIRS	127 872 €	88 037 €	68,85 %	0 €
	235 – PROGRAMME WATER JUMP	264 725 €	264 725 €	100 %	0 €
		TOTAL budget base de loisirs	392 597 €	352 762 €	89,85 %

DOMAINES D'INTERVENTION	OPERATIONS DU BUDGET PARC DE STATIONNEMENT	Inscriptions au budget 2020	Réalisé en 2020	% réalisation 2020	Reports sur 2021
Parc de stationnement	246 – PARKING ST GERMAIN	252 000 €	171 420 €	68,02 %	80 580 €
		TOTAL budget zones économiques	252 000 €	171 420 €	68,02 %

	TOTAL TOUS BUDGETS	37 988 264 €	19 808 113 €	52,14 %	13 503 462 €
--	---------------------------	---------------------	---------------------	----------------	---------------------

6 -

LA GESTION DE LA DETTE

6.1 – Le recours à l'emprunt

6.2 – L'état de la dette

6.1 – LE RECOURS A L'EMPRUNT EN 2020

	Capital remboursé en 2020	Emprunts inscrits en 2020 (BP + reports + DM)	Emprunts réalisés en 2020	Emprunts reportés en 2021
Budget principal	3 771 837 €	13 909 000 €	4 000 000 €	4 000 000 €
Transports et déplacements	184 542 €	-	-	-
Immobilier d'entreprises	173 695 €	1 542 993 €	-	-
Base de loisirs	62 041 €	312 799 €	-	-
Assainissement	1 334 068 €	2 000 000 €	-	-
Eau potable	570 397 €	-	-	-
TOTAL	6 096 580 €	17 764 792 €	4 000 000 €	4 000 000 €

Pour financer 19,8 millions d'euros d'investissement réalisés en 2020, l'agglomération a mobilisé 4 millions d'euros d'emprunts.

En remboursant parallèlement 6,1 millions d'euros de capital, la communauté d'agglomération a diminué l'encours de sa dette en 2020.

Les emprunts reportés (4 000 000 €) sont à mettre en rapport avec les crédits d'investissements reportés (13 503 462 €).

6.2 – L'ETAT DE LA DETTE AU 31 DECEMBRE 2020

Au 31 décembre 2020, la situation de l'endettement de la communauté d'agglomération est la suivante:

	Budget ppal	Transports	Immob entrep	Base de loisirs	Assainissmt	Eau potable	Total
Encours de la dette au 01/01/2020	35 814 288 €	1 968 337 €	555 361 €	605 294 €	17 710 396 €	6 819 776 €	63 473 452 €
Encours de la dette au 31/12/2020	36 042 451 €	1 783 794 €	381 667 €	543 253 €	16 376 328 €	6 249 379 €	61 376 873 €
Encours à taux fixe 2020	26 137 737 €	1 198 794 €	0 €	543 253 €	8 501 736 €	5 687 281 €	41 069 873 €
Encours à taux variable 2020	9 904 715 €	585 000 €	381 667 €	0 €	7 874 592 €	562 099 €	19 308 277 €
Annuité 2020	4 401 417 €	209 133 €	183 691 €	85 309 €	1 756 608 €	826 655 €	7 462 814 €
Taux d'intérêt moyen	1,59 %	1,26 %	1,12 %	4,05 %	2,40 %	3,77 %	
Durée de remboursement (encours / épargne brute)	3 ans et 3 mois	1 an et 9 mois	1 an et 3 mois	5 ans	5 ans et 4 mois	1 an et 7 mois	

Pour rappel, la dette au 1^{er} janvier 2020 a intégré la reprise des emprunts dans le cadre du transfert de la compétence « eau potable ».

Avec un encours global de 61 376 873 € au 31 décembre 2020, la dette de Vienne Condrieu Agglomération est en baisse de 2,1 M€ par rapport au 1^{er} janvier. L'encours au titre du budget principal atteint 36 042 451 €, soit 228 163 € de plus qu'en 2019 (+ 0,6%).

L'Agglo n'a pas dans son portefeuille d'emprunt dit « toxique » et son exposition au risque de taux est bien répartie entre les taux fixes (69%) et les taux variables (31%).

Le coût de la dette est raisonnable car le taux d'intérêt moyen oscille entre 1,12% et 4,05% selon les budgets. Il est précisé que le taux moyen le plus élevé (budget base de loisirs de Condrieu) correspond à deux emprunts hérités du SYRIPEL qui arrivent en fin d'amortissement et qui ne peuvent donc être refinancés dans des conditions intéressantes pour l'Agglo.

Enfin, la durée du remboursement qui est définie par le ratio « en cours de la dette/épargne brute » est également raisonnable puisqu'elle est de 3 ans et 3 mois pour le budget principal. Elle oscille entre 1 an et 3 mois pour le budget immobilier d'entreprises et 5 ans et 4 mois pour le budget de l'assainissement.

Au global, ces durées restent bien en deçà des 12-15 ans de remboursement qui constituent le seuil « critique » généralement admis pour les collectivités locales.

7 -

**ETAT ANNEXE
GESTION DES DECHETS**

7 – L'EXECUTION DU BUDGET 2020 DE LA GESTION DES DECHETS (état annexe)

La gestion des déchets ménagers et assimilés ne donne pas lieu au plan réglementaire à l'établissement d'un budget annexe.

En revanche, la nomenclature comptable M14 fait obligation d'annexer au compte administratif un état spécial sur la TEOM qui retrace les dépenses et les recettes du service par comptes budgétaires. Ce document figure bien en annexe de l'état comptable du CA 2020.

La présentation qui est faite ici est conforme à cet état spécial mais elle s'attache, dans un esprit pédagogique, à faire connaître le budget de la gestion des déchets par grands postes de dépenses et de recettes.

LE BUDGET DE LA GESTION DES DECHETS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2020			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	9 764 664 €	TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT.....	11 232 643 €
1. Les dépenses d'exploitation du Service gestion des déchets.....	6 686 493 €	1. Les recettes d'exploitation du service.....	1 669 669 €
Locaux St Alban et autre dépenses.....	54 342 €	Redevance spéciale et tickets de déchèteries	269 346 €
Marchés de collecte OM à l'entreprise	1 105 383 €	Reventes de matériaux (déchèteries et coll sélect)	255 565 €
Marchés de collecte sélective à l'entreprise	207 158 €	Participation des éco organismes	1 143 975 €
Points d'apports volontaires Verre	111 953 €	Recettes exceptionnelles (dédits et pénalités reçues)	782 €
Points d'apports volontaires emballages	256 826 €		
Contrat OM marché de Vienne	43 650 €		
Collecte cartons des professionnels	6 006 €		
Points d'apports volontaires Papiers	44 628 €		
Déchèteries	1 547 545 €		
CET post exploitation	97 057 €		
Traitement OM	2 285 131 €		
Transfert OM	230 330 €		
Tri emballages/papiers	437 523 €		
Contrats entretien des bacs et PAV	76 591 €		
Véhicules de collecte : carburant et entretien	179 731 €		
Divers (annulation de titres...)	2 638 €		
2. Les dépenses d'exploitation assurées par d'autres services.....	32 785 €	2. Produit de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères.....	9 562 714 €
La communication sur le tri	22 359 €		
La gestion des véhicules de service	10 426 €		
3. Les dépenses relatives aux ressources humaines.....	2 202 177 €		
4. Les dépenses d'administration générale affectées à la gestion des déchets	247 077 €		
5. Les intérêts de la dette.....	16 732 €		
6. La Dotation aux amortissements.....	579 399 €	3. Reprise sur subvention.....	260 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	690 086 €	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	672 074 €
1. Les Opérations d'investissement sur le service de collecte..... opé	546 601 €	1. Produit du FC-TVA.....	92 675 €
40 Progr annuel - grosses réparations et équipements OM	8 862 €		
38 Progr annuel - acquisition et renouvellement de bacs déc	136 757 €		
39 Progr annuel - aménagement points apports volontaires	55 389 €		
37 Progr annuel - acquisition et renouvellement composteur	31 718 €		
121 Déploiement de conteneurs enterrés	287 163 €		
181 Site quai de transfert St Alban	26 712 €		
182 CET post exploitation	0 €		
2. Les investissements concernant les déchèteries.....	18 351 €		
41 Prog annuel grosses réparations et équipements déchète	2 011 €		
123 Opération de réaménagement et modernisation	16 341 €		
3. Remboursement du capital de la dette.....	124 873 €		
4. Reprise sur subvention.....	260 €	4. La dotation aux amortissements.....	579 399 €

Résultat de clôture 2020	
Excédent de fonctionnement	1 467 979 €
Déficit d'investissement	-18 012 €
	1 449 967 €
Résultat affecté au financement des dépenses d'investissement reportées sur l'exercice 2021 qui s'élèvent à	1 770 982 €

Le résultat de clôture de 1 449 967 € (excédent de fonctionnement de 1 467 979 € minoré du déficit d'investissement – 18 012 €) est à mettre en rapport avec les restes à réaliser en investissement qui s'élèvent à 1 770 982 € et qu'il vient financer.

8 -

EXECUTION DU BUDGET
DU SERVICE COMMUN
ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE

8 – EXECUTION DU BUDGET 2020 DU SERVICE COMMUN ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE

La compétence jeunesse a été restituée aux communes de l'ex-CCRC au 1^{er} janvier 2020, par délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} octobre 2019 relative à la définition de l'intérêt communautaire.

Pour l'exercice de cette compétence le Conseil communautaire, par délibération en date du 5 novembre 2019, et les Conseils municipaux des 11 communes de l'ex-CCRC ont décidé conjointement de créer un service commun « Animation et information jeunesse » et en ont approuvé la convention constitutive.

Le coût de fonctionnement net de ce service, qui résulte de la différence entre les dépenses et les recettes qui lui sont directement ou indirectement affectées, a été déterminé par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 18 octobre 2019, dont le rapport a été approuvé par le Conseil communautaire le 5 novembre 2019. Il constitue la « dotation de base » affectée au fonctionnement du service.

Dans le cadre de la convention de service commun, les crédits dédiés à l'animation et à l'information jeunesse sont analytiquement identifiés au sein du budget principal de l'Agglo. Ils s'inscrivent en continuité d'action de la politique mise en place précédemment par la communauté de communes de la Région de Condrieu et poursuivie par Vienne Condrieu Agglomération en 2018 et 2019.

L'exécution des dépenses est la suivante en 2020 :

	Réalisé 2020	Rappel budget 2020
Charges de personnel	213 784,27 €	240 000,00 €
Budget activités	27 580,62 €	46 000,00 €
Communication	363,60 €	5 000,00 €
Informatique, téléphonie et photocopieurs	2 081,31 €	3 200,00 €
Locaux de la MSP (Condrieu) et du PIA (Ampuis)	5 543,50 €	6 700,00 €
Véhicule : entretien, carburant, garage	1 935,71 €	2 000,00 €
Sous-total dépenses directes jeunesse	251 289,01 €	302 900,00 €
Matériel informatique : amortissement	2 200,00 €	2 200,00 €
Locaux MSP : entretien	4 051,97 €	6 300,00 €
Véhicule : assurance et amortissement	1 952,71 €	2 300,00 €
Assurance du personnel	1 383,67 €	3 900,00 €
Autres charges de personnel centralisées	5 117,42 €	7 200,00 €
Sous-total dépenses ventilées	14 705,77 €	21 900,00 €
Total dépenses	265 994,77 €	324 800,00 €

Les prévisions de dépenses directes 2020 n'ont pu être réalisées normalement en 2020 compte tenu des restrictions d'activités liées à la pandémie de coronavirus. Le budget activités a été particulièrement impacté et le recours aux vacataires a été moins important que prévu.

Les dépenses ventilées correspondent aux dépenses portées par d'autres services, mais qui bénéficient en partie au service commun en fonction de clés de répartition déterminées par la CLECT. Elles sont également moins élevées que prévu au budget primitif.

L'exécution des recettes est la suivante en 2020 :

	Réalisé 2020	Rappel budget 2020
Participations familles	5 427,00 €	20 000,00 €
Subventions (CAF notamment)	71 130,96 €	75 000,00 €
Autres recettes	218,96 €	0,00 €
Sous-total recettes directes jeunesse	76 776,92 €	95 000,00 €
Indemnités journalières	1 360,86 €	3 200,00 €
Assurance du personnel	1 087,04 €	1 000,00 €
Sous-total recettes ventilées	2 447,89 €	4 200,00 €
Dotation de base Vienne Condrieu Agglo	225 600,00 €	225 600,00 €
Total recettes	304 824,81 €	324 800,00 €

Comme pour les dépenses, il convient de distinguer les recettes directes et celles dont une proportion seulement est affectée au service commun.

Les recettes directes comprennent les participations des familles aux activités ainsi que les subventions reçues de la CAF, de la MSA et de la région Rhône-Alpes. Comme toutes les recettes tarifaires, celles du service jeunesse n'ont pas été à la hauteur des prévisions en 2020, compte tenu de l'impossibilité d'organiser un certain nombre d'activités.

Les recettes ventilées portent sur des remboursements au titre des frais de personnel. Elles sont affectées au service commun au prorata du nombre d'ETP du service par rapport au nombre total d'ETP de l'Agglo.

La dotation de base de Vienne Condrieu Agglomération correspond au coût net de fonctionnement du service commun « Animation et information jeunesse » tel qu'il a été évalué par la CLECT. Elle a été définitivement fixée au moment de la restitution de la compétence aux communes et figurera donc chaque année, pour le même montant, dans les recettes du service. En 2020, la somme de cette dotation de base et des recettes propres du service couvre largement l'ensemble des coûts de fonctionnement.